

Le 3 octobre 2017

Retraite complémentaire

Smart'Retraite nouvelle version !

Ergonomie plus intuitive, nouvelles fonctionnalités, nouveaux services... L'application Smart'Retraite créée par les régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco pour leurs assurés, actifs et retraités, évolue et s'enrichit.

Premiers changements : s'appuyant sur les résultats de tests utilisateurs, l'ergonomie et les principes de navigation de l'application ont été entièrement revus. Le résultat ? Une interface plus claire et ergonomique avec un menu qui s'affiche dès l'ouverture de l'application, un design renouvelé qui améliore la lisibilité des contenus, une plus grande fluidité des écrans...

Deuxième nouveauté : l'application ne se concentre plus uniquement sur la retraite, mais aussi sur l'action sociale. Visite virtuelle d'un Espace emploi ou d'une maison témoin pourvue d'équipements indispensables pour faciliter le quotidien d'une personne en perte d'autonomie, possibilité d'accéder à une aide à domicile momentanée, invitations à bénéficier d'un bilan médico-psycho-social ou à participer à des ateliers (équilibre, nutrition, yoga...) organisés par les centres de prévention, localisation des résidences Agirc-Arrco proches de chez soi... Autant de possibilités offertes par l'application qui mise à plein sur le visuel et l'interactivité.



Enfin, dès octobre, des notifications personnalisées seront régulièrement envoyées aux assurés pour un suivi de leurs données tout au long de leur carrière : actualisation des droits, information sur les démarches retraite, suivi de dossier, actualités retraite... Le simulateur retraite a été entièrement refondu et simplifié pour offrir en temps réel une estimation du montant de la future retraite.

Smart'retraite est disponible gratuitement sur l'App store et Google play.

L'Agirc et l'Arrco

L'Agirc et l'Arrco sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Tous deux reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. Ils viennent compléter le régime de base de la sécurité sociale.

L'Agirc-Arrco, ce sont :

- 18 millions de salariés qui cotisent avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs,
- 12 millions de retraités,
- 70 milliards de retraites versées chaque année.

L'Agirc et l'Arrco mettent également en œuvre une action sociale, des espaces emplois pour accompagner les salariés les plus vulnérables en recherche d'emploi, des centres de prévention pour bien appréhender l'avancée en âge, des actions pour les aidants de personnes handicapées ou âgées, etc.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr